



Département de la Haute Corse
Commune de Piedicorte-di-Gaggio

Procès verbal

Le samedi 29 août 2026 à 10 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 25 août 2026, s'est réunie sous la présidence de Ivan POITAU PAOLINI.

Secrétaire de la séance : Jean-Michel CATANI.

Présents : Ivan POITAU PAOLINI, Mélanie SPANIER RUFFIER, Joseph Antoine LANFRANCHI, Marie Josephine MASSIANI, Jean-Michel CATANI, Mattea LUCCIONI, Dominique LE GALL, Jean-Louis VINCENTI, Solène SANCHEZ

Représentés : Alain ESCOFFIER représenté par Mélanie SPANIER RUFFIER, Joseph ANTONETTI représenté par Ivan POITAU PAOLINI

Absents et excusés :

Ordre du jour :

- Réfection de la piste du Muglierinu (phase n°2, 90.500€HT)

Le quorum étant atteint, la séance du conseil municipal est ouverte à 10 heures 00.

Délibérations du conseil :

Réfection piste du Muglierinu (phase n°2) (N° DE_025_2026)

Le maire propose la réfection du milieu de la piste d'accès à la station du Muglierinu (sur 300m). En effet, cette piste, essentielle à la visite, à l'entretien, et aux réparations éventuelles de la station de pompage du Muglierinu, est très dégradée sur toute sa longueur et impraticable en saison hivernale et/ou par conditions de pluie et de neige.

Certaines portions sont effondrées et présentent un danger important pour tous ceux qui doivent l'emprunter.

Il présente le plan de cette réalisation et le devis estimatif des travaux envisagés qui s'élève à **90.500€ HT, soit 99.550€ TTC.**

Les travaux prévoient :

- Installation du chantier comprenant toutes surjections pour le bon déroulement du chantier, le transport des marchandises, des engins de chantier, la livraison sur place d'un conteneur ou caisse de chantier, d'un point d'eau et d'électricité ainsi que le balisage, signalisation des travaux et la surveillance du chantier
- Nettoyage et terrassement de la 2eme tranche de la piste avec une pelle mécanique sur 300 mètre, BRH + création d'une tranchée pour écoulement des eaux pluviales
- Création des bordures et caniveaux
- Création des murs de soutènement en contre bas de la piste aux endroits critiques
- Fourniture et pose des buses pour écoulement des eaux pluviales
- Fourniture des planches de coffrages
- Bétonnage de la piste sur une longueur de 300 m
- Nettoyage et repliement du chantier

Pour réaliser cette opération il convient de demander une aide financière à la CDC.

Le plan de financement proposé est le suivant :

Coût total de l'opération	90.500€ HT
Aide CDC (PACTE Paese Vivu)	72.400€HT (= 80% du montant HT)
Part d'autofinancement de la commune	18.100€HT (= 20% du montant HT)

Après avoir délibéré, le conseil municipal, par son vote :

Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0

APPROUVE

- **le projet de réfection de la piste d'accès à la station du Muglierinu.**

ADOPTE

- **le plan de financement suivant :**
- **Devis : 90.500€ HT**
- **CDC : 80% du H.T soit 72.400€HT**
- **Commune : 20% du H.T soit 18.100€HT**

Délibération : adoptée

Ivan POITAU PAOLINI
Président de séance

Jean-Michel CATANI
Secrétaire de séance